

Lieux de vaccination contre la grippe saisonnière

Pharmacies

1. Nature et provenance des données
2. Description du fichier de données

Le Service Public d'information en santé est une délégation du Ministère des Solidarités et de la Santé, créée à la suite de l'article 88 de la loi de modernisation de notre système de santé. Adoptée en 2016, celle-ci prévoit la constitution d'« un service public, placé sous la responsabilité du ministre chargé de la santé, [ayant] pour mission la diffusion gratuite et la plus large des informations relatives à la santé et aux produits de santé, notamment à l'offre sanitaire, médico-sociale et sociale auprès du public. Les informations diffusées sont adaptées et accessibles aux personnes handicapées. »

Le Service Public d'information en santé répond à la volonté de l'Etat d'informer et d'accompagner les citoyens en favorisant leur participation aux choix de santé. Il se construit dans une démarche partenariale ayant vocation à faire converger l'ensemble des institutions y contribuant (entre autres : HAS, INCA, CNSA, CNAMTS, INSERM, ABM, Agences régionales de santé) vers des standards éditoriaux communs accessibles au grand public.

Santé.fr, porté par le Service Public d'information en Santé, est le site d'information grand public de référence sur la santé :

- Un annuaire décrivant l'offre de services de santé sur le territoire français ;
- Une partie éditoriale proposant une sélection de contenus issus d'éditeurs publics et privés (agences, associations, sociétés savantes, etc...), ainsi que des fiches et dossiers d'information produits par le SPIS ;
- Des services personnalisés : alertes sanitaires localisées, espace dédié à la prévention, moteur de recherche dédié aux essais cliniques en cours de recrutement sur le territoire français.

En constante évolution et attentif aux nouveaux besoins qui émergent, Santé.fr proposera dans les mois à venir un espace dédié au traitement des fausses informations en santé ainsi qu'un agent conversationnel dédié aux questions sur le médicament.

Dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19, Santé.fr a été identifié pour répertorier et proposer au grand public les informations concernant :

- Les outils numériques Covid-19 ;
- Les lieux de dépistage ;
- Les lieux de vaccination Covid-19.

I. Nature et provenance des données

Santé.fr fournit sur data.gouv.fr ses données relatives aux pharmacies déclarées dans le portail de déclaration des pharmacies comme réalisant la vaccination contre la grippe.

II. Description du fichier des données

Champ	Description
Finess	Identifiant FINESS de la pharmacie
Titre	Intitulé de la pharmacie
Adresse_voie 1	Voie 1 de l'adresse de la pharmacie. Il s'agit d'une adresse normalisée.
Adresse_voie2	Voie 2 de l'adresse de la pharmacie. Il s'agit d'une adresse normalisée.
Adresse_codepostal	Code postal de l'adresse de la pharmacie. Il s'agit d'une adresse normalisée.
Adresse_ville	Ville de l'adresse de la pharmacie. Il s'agit d'une adresse normalisée
Modalites_accueil	Modalités d'accueil de la pharmacie concernant la réalisation de la vaccination contre la grippe : accès, public concerné, plage horaire de dépistage, informations complémentaires, etc.
Adresse_latitude	Latitude de l'adresse normalisée de la pharmacie
Adresse_longitude	Longitude de l'adresse normalisée de la pharmacie